

IV. c) ARNOULD-DONAT MUNCHEN, né en 1767, était étudiant au collège de Luxembourg en 1789. Il acquit en 1813 le château de Dudeldorf, le vendeur étant le baron de Salis. (6) Il avait deux fils :

V. a) NICOLAS MUNCHEN, né à Wadern (Trèves), le 19. 10. 1794. Membre du chapitre de l'église métropolitaine de Cologne depuis 1832, il en devint le prévôt, le 5. 10. 1863. Secrétaire privé de l'archevêque comte de *Spiegel* (le protecteur de Hermes), Munchen resta dans l'administration archiépiscopale sous les trois successeurs de Spiegel. (7)

Ses connaissances étendues en droit canonique (« Das canonische Gerichtsverfahren und Strafrecht ») furent sûrement de la plus grande utilité à ses supérieurs dans leur lutte contre l'hermésianisme et leur conflit avec l'Etat prussien. (8)

Munchen décéda le 29. 1. 1881 à Cologne, où une plaque dans le chœur de la Cathédrale rappelle son souvenir.

V. b) FRANÇOIS MUNCHEN, docteur en médecine et en pharmacie, était allé s'établir à Bastogne où il mourut le 19 septembre 1864, âgé de 56 ans. Il avait un fils :

VI. a) CONSTANTIN MUNCHEN.

IV. d) MARIE-ANNE-JEANNE MUNCHEN, née en 1772, morte en 1842. Elle avait épousé en premières noces un officier français, le lieutenant-colonel de cuirassiers Claude Pierron, dont elle eut une fille, morte à Diekirch. Elle convola en secondes noces avec Paul-Emile *Jurion* dont elle eut un fils Vendelin Jurion (1806-1892), maire de Diekirch, directeur général de l'Intérieur et procureur général.

III. c) JEAN MUNCHEN, né à Dudeldorf en 1734, avait été pendant la guerre de sept ans cadet au régiment du duc de Saxe-Gotha, sous le commandement de Hubert de Mangeot, en garnison à la citadelle d'Anvers. Rentré dans son Eifel natale, il épousa Marguerite Tyllion, fille du notaire Tyllion de Vianden dite Rademacher, du nom de sa maison paternelle. Jean Munchen était notaire et plus tard maire de Dudeldorf.

Du temps qu'il était commissaire de la République sous le régime français, sa situation devint peu enviable au moment où un peu partout les paysans s'insurgèrent contre la conscription. (9)

Parmi ses neuf enfants il y a lieu de mentionner :



JEAN MUNCHEN (III c)

Tableau app. aux hérit. Munchen-Graf.